



v.137 N° 545, janv. 1980 (Dallas Theological Seminary)

**L'Église est-elle l'accomplissement des prophéties
concernant Israël ?**

première partie

par John F. Walvoord

Traduction réalisée, avec autorisation par les

Ministères Ariel Canada

Adresse postale :

CP 46521 CSP Boul. St Jean, Pierrefonds, Québec H9H 5G9

(514)685-5902 / (888)685-5902

arielcanada@videotron.ca / www.arielcanada.com

L'Église est-elle l'accomplissement des prophéties concernant Israël?

*par John F. Walvoord**

L'interprétation de la Bible soulève forcément la question du rapport entre le Nouveau Testament et l'Ancien Testament. Un grand nombre d'écrits se sont d'ailleurs attardés à mettre en relief les différences inhérentes à ces deux parties de la Bible. Bien qu'une théologie fondée sur les éléments constitutifs de l'Ancien Testament ait été mise en place et qu'une analyse similaire du Nouveau Testament ait été créée, le rapport entre ces deux composantes bibliques demeure toujours un sujet théologique controversé pour l'interprétation biblique.

L'interprétation de l'Ancien Testament

Les théologiens libéraux qui ne se soucient pas du caractère absolu et autoritaire de la Bible, voulant que cette dernière soit le résultat de l'inspiration divine, peuvent prétendre que l'Ancien et le Nouveau Testaments doivent être interprétés à la lumière de la culture actuelle sans égard à leur message littéral. Selon les théologiens conservateurs, qui croient que la Bible est le produit de l'inspiration du Saint-Esprit et qu'elle ne peut donc pas contenir d'affirmations contradictoires, l'Ancien Testament et le Nouveau Testament sont forcément le fruit d'une vérité divine. Cependant, même au sein de l'École de pensée conservatrice, nous retrouvons souvent le concept selon lequel le Nouveau Testament serait une réinterprétation de l'Ancien et que l'on devrait par conséquent se baser seulement sur le Nouveau Testament pour formuler toute doctrine théologique. Telle a d'ailleurs été la prémisse de tout le mouvement conservateur amilléariste : selon lui, l'Ancien Testament ferait allusion à un Royaume messianique terrestre, mais ses prophéties, à la lumière de la révélation du Nouveau Testament, ne devraient pas faire l'objet d'interprétation littérale. Aussi, arrive-t-il souvent que cette école de pensée fasse appel à la typologie : ainsi, des personnes, des situations ou des événements de l'Ancien Testament sont rattachées à des illustrations du Nouveau Testament, et ce au point de remettre en question le contexte originel historique ou théologique du passage initial.

Un autre obstacle réside dans le fait que de nombreux contemporains de Jésus ont formulé une interprétation erronée de l'Ancien Testament, ce qui a conduit à la conclusion, trop souvent réitérée, que le Nouveau Testament serait une réinterprétation de l'Ancien Testament et que le sens réel de l'Ancien Testament se retrouverait forcément dans le Nouveau. Ces différentes suppositions concernant l'interprétation de l'Ancien Testament ont donc parfois voilé les vérités normatives qu'il nous enseigne.

Parmi ces problèmes, la question se pose de savoir si l'Église du Nouveau Testament a accompli les prophéties se rapportant à la nation d'Israël. À ce sujet, nous trouvons deux Écoles de pensées parmi les interprètes plutôt conservateurs de la Bible : selon la première, Israël suivrait un programme particulier de Dieu, depuis Abraham, et ce jusqu'à

* Président et professeur de théologie systématique au *Dallas Theological Seminary*.

l'Ordre éternel. Selon la seconde, le programme de Dieu se rapportant à Israël coïncide avec celui de l'Église, étant donné que ces deux entités ont reçu le salut divin.

Dans son œuvre brève mais concluante intitulée *The Last Things*, Ladd a soulevé ce problème. Il y mentionne les différentes façons dont l'Ancien et le Nouveau Testaments présentent Israël et l'Église; il écrit : « Dans l'Ancien Testament, le salut d'Israël à la fin des temps est toujours présenté dans le contexte du devenir national et théocrate de la nation d'Israël. Nous n'y trouvons aucune prophétie claire de l'Église chrétienne comme telle. »¹ [*George E. Ladd, The Last Things (Grand Rapids: Wm. B. Eerdmans Publishing Co., 1978), p. 8 (italics his)*]. Par contre, Ladd précise que « l'Église, loin d'être une nation, représente plutôt l'ensemble des personnes qui croient que Jésus est le Messie. Au début, l'Église était surtout constituée de Juifs, mais avec le temps, comme cela est relaté dans le livre des Actes, elle s'est ouverte au monde gentil en acceptant en son sein de nombreux non juifs. Le livre des Actes se termine d'ailleurs par le récit de Paul prêchant à une église majoritairement gentile à Rome. Ainsi l'eschatologie du Nouveau Testament aborde-t-elle amplement la destinée de l'Église². [Ibid., pp. 8–9] ». Ladd conclut de la façon suivante : « Nous avons donc deux histoires différentes : celle de la nation d'Israël et celle de l'Église. Comment résoudre ce dilemme apparent? »³ [*Ibid.*, p. 9.3].

Ladd tentera de résoudre cette question en distinguant deux courants de pensées radicalement opposés. Il appelle le premier « interprétation dispensationnelle », et le second « interprétation de la révélation progressive »; tout étudiant des prophéties se voit obligé de prendre parti pour l'un d'entre eux. Selon le premier, Dieu aurait deux programmes distincts, l'un pour Israël et l'autre pour l'Église. Par conséquent, Israël subsiste même après l'A.T. et représente le peuple théocratique destiné à hériter de la terre promise d'Israël, terre dont Jésus sera le roi de la lignée davidique : tel est l'accomplissement des prophéties de l'A.T. prises dans leur sens littéral. Ce système de pensée s'appelle « dispensationnalisme »⁴ [*Ibid.*].

Ladd poursuit en disant : « Les deux composantes majeures du dispensationnalisme sont les deux peuples de Dieu, chacun ayant son programme et sa destinée propres : théocratique et terrestre pour Israël, spirituel et céleste pour l'Église »⁵ [*Ibid.*].

Voici comment Ladd explique la seconde manière d'aborder les prophéties bibliques : « La deuxième façon d'interpréter les prophéties bibliques est de reconnaître le caractère progressiste de la révélation et d'interpréter l'Ancien Testament à la lumière du Nouveau Testament. Ainsi, l'Ancien Testament devrait-il être interprété (et souvent réinterprété) selon la nouvelle révélation apportée par la personne et la mission de Jésus le Messie »⁶ [*Ibid.*, pp. 9–10]. Dans la suite de son livre l'auteur appuie ce second courant de pensée, autrement dit, il accepte de réinterpréter les prophéties de l'A.T. selon le Nouveau Testament, la vie et le ministère de Jésus le Messie.

Que les Juifs vivant au temps de Jésus aient interprété certaines prophéties de l'A.T. de manière erronée est un fait incontestable. Il est également clair qu'aucun Juif de ce temps ne semblait saisir la distinction entre les deux venues du Messie ni la naissance de l'Église et de son nouveau programme, tel que le Nouveau Testament le souligne. Il reste

à savoir si le N.T. est une réinterprétation de l'A.T. ou une révélation supplémentaire. Ladd ne précise pas assez ce qu'il appelle « dispensationnalisme », donc la question se pose toujours de savoir si le Nouveau Testament fait fi des promesses de l'A.T. ou s'il nie leur application littérale. C'est ce que s'accordent à dire les amilléaristes. On s'attendrait à ce que Ladd, prémillénariste, rejette cette vue, mais il n'y donne pas une réponse claire. Il faut donc se poser la question : Dieu a-t-Il un programme pour Israël, distinct de celui de l'Église, ou les deux programmes se confondent-ils? Avant d'aborder la soi-disant « réinterprétation » de l'Ancien Testament par le Nouveau, il serait très utile d'établir clairement ce que l'Ancien Testament nous enseigne concernant le programme futur d'Israël puis de nous demander ce que le Nouveau Testament nous apprend à ce sujet.

Il est évident qu'il existe de nombreuses similarités entre le programme de Dieu concernant Israël et celui qui concerne l'Église. Israël a le même Sauveur, la même condition pour son salut dans la mort du Messie et le même projet de gloire éternel. Cependant, certains aspects du programme d'Israël sont tout à fait étrangers à l'Église, de la même façon que certaines promesses de Dieu à l'Église sont différentes de celles faites à Israël. Tel est le fondement des théories dispensationalistes voulant qu'il y ait deux programmes distincts, celui d'Israël et celui de l'Église : cette distinction repose sur une perspective historique, bien que le moyen d'atteindre le salut soit le même pour ces deux entités.

Interprétation littérale ou non littérale

Ladd a raison de diviser les courants d'interprétation biblique selon le concept d'un programme divin spécifique à Israël et différent de celui de l'Église. Cependant, cette division n'a pas de raison d'être si elle se base sur le caractère progressif ou non de la révélation. Les dispensationalistes reconnaissent sans exception le caractère progressif de la révélation à travers toutes les Écritures, ce qui est en fait un élément inhérent et réitéré par leur interprétation. La différence fondamentale entre l'interprétation dispensationnelle et l'interprétation non dispensationnelle ne réside pas dans le concept de révélation progressive, mais plutôt dans celui d'interprétation littérale ou non littérale des Écritures. La majorité des théologiens s'accordent pour dire qu'avant la rédaction du Nouveau Testament, aussi bien les prophètes que les gens ordinaires de l'Ancien Testament comprenaient que Dieu avait un programme particulier pour Israël, lequel se réaliserait par la venue de leur Messie et leur réappropriation de leur terre promise. En d'autres termes, l'âge d'or prophétisé pour Israël dans l'Ancien Testament préconisait bien un accomplissement littéral de ces prophéties.

Les divergences d'interprétation résultent de l'interprétation biblique des amilléaristes et de certains prémillénaristes voulant que le Nouveau Testament soit en contradiction ou constitue un amendement des prophéties d'Israël, au point de substituer un accomplissement non littéral de ces passages de l'A.T. Le conflit ne repose donc pas sur l'aspect progressif de la révélation, mais plutôt sur l'acceptation, même au sein des partisans de la révélation progressive, de ce qui a toujours été le sens littéral de la révélation de l'Ancien Testament. Par conséquent, la question est de savoir si l'Ancien

Testament annonce un accomplissement littéral de promesses spécifiques faites à Israël et si le Nouveau Testament contredit ou appuie cette interprétation littérale. Tel est le véritable problème séparant les amilléaristes des prémillénaristes, ainsi que les prémillénaristes dispensationnels des prémillénaristes non dispensationnels, selon la définition actuelle de ces termes.

Les nombreuses prophéties de l'Ancien Testament traitant du programme spécifique réservé à Israël a déjà fait l'objet de nombreuses publications par l'auteur⁷, (John F. Walvoord, [*Israel in Prophecy* (Grand Rapids: Zondervan Publishing House, 1962)⁷]. Nous n'allons donc aborder que quatre points essentiels rappelant les promesses de l'A.T. au sujet de ce programme : 1° Les promesses à Abraham; 2° Les promesses concernant la nation d'Israël; 3° Les promesses concernant la terre d'Israël et 4° Les promesses concernant le Royaume messianique.

Les promesses à Abraham

Selon Genèse 12,1-3, Dieu a fait des promesses spécifiques à Abraham :

*L'Éternel dit à Abram : Va-t'en de ton pays, de ta patrie et de la maison de ton père, vers le pays que je te montrerai. Je ferai de toi une grande nation et je te bénirai; je rendrai ton nom grand. Deviens donc (une source) de bénédiction. Je bénirai ceux qui te béniront, je maudirai celui qui te maudira. Toutes les familles de la terre seront bénies en toi⁸.**

Nous sommes dès lors confrontés à la question de savoir si ces promesses sont à prendre au sens littéral. Il semble évident qu'Abraham ait littéralement quitté son pays et qu'il a dû être littéralement séparé de sa famille et de la maison de son père. C'est ce qui ressort du voyage d'Abraham en terre promise. La promesse qui lui avait été faite concernant la grande nation dont il serait le père a été littéralement accomplie, bien qu'au temps de la promesse, Abraham n'avait pas encore d'enfant.

Dieu a certainement comblé Abraham de bénédictions, celui-ci étant hautement considéré non seulement parmi les Chrétiens mais également par le judaïsme et l'islam. La vie et le ministère d'Abraham ont été une bénédiction pour le monde. Le principe selon lequel Dieu bénit celui qui bénit Abraham a été de nombreuses fois appliqué au courant de l'Histoire; quant à ceux qui ont persécuté le peuple d'Israël, ils ont subi la malédiction assurée en de telles circonstances.

La dernière promesse, selon laquelle toutes les familles de la terre seront bénies à travers Abraham, a elle aussi été accomplie en son sens littéral, non seulement à travers la rédaction de la Bible par des Juifs, mais surtout à travers la personne du Messie Jésus. En considérant l'accomplissement de ces promesses dans leur sens littéral, il serait à première vue assez surprenant de devoir remettre en question la validité de leur caractère littéral.

* Toutes les citations bibliques proviennent de la nouvelle version Segond révisée.

Les amilléaristes conservateurs acceptent généralement le caractère littéral de ces promesses tant que ces dernières ne contredisent pas leurs opinions eschatologiques. Ils insistent toutefois sur le fait que tout accomplissement de ces promesses dans leur sens littéral ne devrait pas entretenir le concept d'un programme distinct pour Israël.

En fait, le débat tourne souvent autour de la signification du terme « postérité d'Abraham » (Ps 105,6; Rm 9,7) ou de celle de « descendance d'Abraham » (Jr 33,26). Les deux Testaments semblent justifier la conclusion qui répartit les descendants d'Abraham en trois catégories: a) Les descendants naturels ou physiques d'Abraham. b) Les descendants d'Abraham dans le sens où ils seraient des Israélites croyants tout comme Abraham était croyant. Ce contraste entre l'Israël naturel et l'Israël spirituel est illustré dans Romains 9,6-8. c) Il existe par ailleurs les descendants spirituels d'Abraham, Juifs ou Gentils, dans le sens où ceux-ci sont des croyants en Dieu comme Abraham l'a été, ce qui est illustré dans Galates 3,6-9. Par conséquent, les Chrétiens gentils font donc partie des descendants d'Abraham parce qu'ils ont accepté le Messie, Lui-même descendant d'Abraham.

Après avoir précisé cette distinction, il faudrait toutefois remarquer que les promesses faites à Abraham doivent également être classifiées, car chacune peut s'appliquer à au moins une de ces trois catégories. En effet, certaines promesses peuvent s'appliquer à tous les descendants physiques d'Abraham, ce qui est le cas de la promesse concernant le fait qu'il sera le père de nombreuses nations (Gn 17,4). Au sein de la loi de Moïse, certaines promesses sont réservées à Israël et dépendent de leur obéissance ou de leur désobéissance : dans ce cas il s'agit de l'Israël spirituel et non des Gentils. Quant à la troisième catégorie, les descendants spirituels d'Abraham, Galates 3,6-9 fait précisément allusion aux bénédictions promises aux Gentils dans Genèse 12,3, c'est-à-dire les bénédictions « à toutes les familles de la terre ». Ainsi, le principe d'interprétation littéral est respecté et ces distinctions ne masquent pas les lignes de démarcation nettes entre a) la nation d'Israël dans son ensemble, b) l'Israël spirituel ou les Israélites croyants et c) l'Église, composée de Juifs et de Gentils.

Les promesses initiales faites à Abraham sont suivies de précisions plus détaillées, lesquelles se rapportent surtout aux descendants naturels d'Abraham comme tels ou à une partie spécifique de ses descendants, les croyants. Comme nous le verrons en étudiant les promesses concernant la terre d'Israël, à partir de Genèse 12,7, il devient évident que l'interprétation de ces promesses doit être littérale, celles-ci doivent s'appliquer aux descendants physiques d'Abraham et ne font jamais référence aux Gentils. Or ceci est d'autant valable au sujet des promesses se rapportant à la nation d'Israël dans son ensemble. Les promesses concernant le Royaume davidique se rapportent elles aussi aux descendants physiques d'Abraham, dont les Gentils ne font pas partie. Les amilléaristes ou les prémilléaristes non dispensationnels qui citent Romains 9, Galates 3, ou des passages semblables, ne semblent pas réaliser qu'ils tiennent pour acquis exactement ce qu'ils essaient de prouver. Pour ce qui est de l'Ancien Testament, comme les promesses faites à Abraham ont été littéralement accomplies, les personnes qui en avaient bénéficié s'attendaient à un accomplissement littéral de ces promesses. Or ceci est appuyé par

l'analyse des prophéties se rapportant à la nation d'Israël, à la terre promise et au Royaume davidique.

Les prophéties concernant la nation d'Israël

Rappelons la distinction, au sein de la nation d'Israël, entre l'Israël spirituel et l'Israël naturel : le premier comprend les vrais croyants en Dieu tandis que le second concerne simplement les descendants physiques d'Abraham. Il est cependant nécessaire d'établir une distinction supplémentaire entre, d'une part, les descendants de Jacob et de ses douze fils et, d'autre part, les descendants d'Ismaël, d'Ésaü et de Kéturah.

Cette distinction transparaît dans tout le livre de la Genèse. Isaac, fils de Sarah, a hérité des promesses destinées aux descendants d'Abraham, ce qui n'était pas le cas d'Ismaël. De la même façon, il se trace une distinction claire entre Jacob et Ésaü, jumeaux d'Isaac, car Jacob, le cadet, est celui qui hérite des promesses de Dieu se rapportant spécifiquement à la nation d'Israël. Par conséquent, l'étude des Écritures requiert une distinction précise entre les descendants d'Abraham en général et les descendants de Jacob, c'est-à-dire Israël. Ceci est au centre de la controverse actuelle arabo-israélienne et anime également les débats entre amilléaristes et prémilléaristes.

Les promesses faites spécifiquement à Israël en tant que descendants d'Abraham prédisent qu'Israël deviendra une grande nation, innombrable (Gn 26,4) abondamment bénie par Dieu (Gn 12,2; 26,3-5 {Gn 26}). Il est par ailleurs évident que la promesse de bénédiction pour ceux qui béniront Israël, de malédiction pour ceux qui la maudiront, ainsi que la promesse par laquelle toutes les familles de la terre en seront bénies, doivent être accomplies spécifiquement par Jacob et ses douze fils et non pas par d'autres descendants d'Abraham. Ces promesses sont d'ailleurs renforcées par le fait que l'existence de la nation d'Israël est promise de durer éternellement, ce qui est plusieurs fois réitéré dans l'Ancien Testament (par ex., Gn 17,7-8; Jr 30,11). C'est pourquoi les prémilléaristes croient que le futur d'Israël comprend sa réappropriation de la terre et sa bénédiction par Dieu dans le Royaume messianique millénaire suivant la seconde venue du Messie.

Les opposants du prémilléarisme se classent en deux catégories : la plus extrême renie le sens littéral des descendants d'Abraham. C'est le cas de Pieters, pour qui le terme « Israël » semble à peine faire référence au peuple de Dieu et n'implique aucune caractéristique nationale ou raciale⁹ [Albertus Pieters, *The Seed of Abraham* (Grand Rapids: Wm. B. Eerdmans Publishing Co., 1950)]⁹. Il évite toutefois d'aborder les preuves bibliques qui contredisent son point de vue et ignore complètement le passage de Genèse 15 qui promet à la nation d'Israël sa terre.

La seconde catégorie, qui comprend de nombreux amilléaristes et quelques postmilléaristes, adopte le point de vue selon lequel Israël continue d'exister en tant qu'entité raciale mais non en tant qu'entité politique ou nationale. Par exemple, citons Hendriksen selon qui le terme « Israël » dans Romains 11,25-26 ne fait référence qu'aux Israélites croyants qui font partie de l'Église actuelle¹⁰ [William Hendriksen, *And So All*

Israel Shall Be Saved (Grand Rapids: Baker's Book Store, 1945)]¹⁰. Toujours dans le même ordre d'idée, Charles Hodge, bien que postmillénariste, affirme que dans la Bible, le mot « Israël » ne fait jamais référence aux Gentils. Il ne croit pas qu'Israël a un futur politique, mais plutôt que les prophéties au sujet de ses bénédictions sont accomplies actuellement par son rôle au sein de l'Église. Il est d'ailleurs remarquable que certains amillénaristes et postmillénaristes s'accordent pour dire que le mot « Israël » fasse bien référence à Israël¹¹ [Charles Hodge, *Commentary on the Epistle to the Romans* (Philadelphia: H. B. Garner, 1883), pp. 462–602].¹¹ La question se pose maintenant de savoir si les prophéties se rapportant à Israël pourraient être accomplies par Israël au sein de l'Église actuelle. La réponse à cette question se trouve dans les promesses concernant la terre et le Royaume, lesquelles perdent toute leur importance si elles ne font pas l'objet d'interprétation littérale.

Les Écritures sont très explicites quant à l'existence perpétuelle de la nation d'Israël. Dans Jérémie 31,31-37, Dieu décrit les bénédictions milléniales se rapportant à la nation d'Israël. Il est écrit, aux versets 35 à 37 :

Ainsi parle l'Éternel, qui donne le soleil pour éclairer le jour, les phases de la lune et des étoiles pour éclairer la nuit, qui soulève la mer et fait mugir ses flots, lui dont le nom est l'Éternel des armées : si ces lois viennent à cesser devant moi,- Oracle de l'Éternel-, la descendance d'Israël aussi cessera pour toujours d'être une nation devant moi. Ainsi parle l'Éternel : si les cieux en haut peuvent être mesurés si les fondations de la terre en bas peuvent être sondées, alors je rejetterai toute la descendance d'Israël, à cause de tout ce qu'ils ont fait, - Oracle de l'Éternel.

Il semble donc difficile de trouver une affirmation plus claire au sujet de l'existence éternelle d'Israël en tant que nation. Les amillénaristes prétendent toutefois, en s'appuyant sur un passage d'Hébreux 8, que ceci s'applique désormais à l'Église. Nous discuterons ce point dans la troisième partie de notre analyse.

La promesse faite à Jérémie est plusieurs fois réitérée dans l'Ancien Testament et confirme l'assurance absolue de l'accomplissement des promesses concernant Israël en tant que nation¹². [cf. Walvoord, *Israel in Prophecy*, p. 46–62].

Les prophéties concernant la terre d'Israël

La pertinence d'une interprétation littérale se fait valoir dès qu'il est question des nombreuses promesses de l'Ancien Testament au sujet de la terre d'Israël. Là, les amillénaristes se voient obligés d'opter pour l'une des deux explications suivantes : soit ces promesses ne sont pas littérales et font référence au paradis, soit elles sont littérales mais conditionnelles, dans lequel cas Israël aurait failli de remplir les conditions nécessaires à leur accomplissement.

L'étude des promesses faites à Israël au sujet de la terre démontre que ces deux explications n'ont aucun fondement dans l'Ancien Testament.

Le sens littéral des promesses se rapportant à la terre se révèle d'autant plus crucial lorsque nous examinons le fait qu'Abraham a quitté sa maison natale en Mésopotamie et voyagé en terre promise. Si les promesses concernant la terre d'Israël ne devaient être interprétées que spirituellement comme se rapportant au paradis, Abraham n'aurait pas eu besoin de quitter sa patrie et d'entreprendre ce voyage physique. Il est par ailleurs écrit que lorsqu'il est arrivé en terre d'Israël, Dieu lui dit dans Genèse 12,7 : *Je donnerai ce pays à ta descendance*. Il est alors clair qu'il est ici question de la terre où Abraham s'était installé. Dans Genèse 13, lorsque Abraham se sépare de Lot, Dieu lui dit :

Lève donc les yeux et, de l'endroit où tu es, regarde vers le nord et le midi, vers l'est et l'ouest; car tout le pays que tu vois, je te le donnerai, à toi et à ta descendance, pour toujours (13,14-15).

Il est ici évident que Dieu ne parle pas du paradis mais bien d'une terre en tant que telle.

Ceci est davantage précisé par la confirmation de l'alliance suivant les sacrifices réalisés par Abraham dans Genèse 15 : il est promis à Abraham non seulement d'avoir une descendance physique, mais également la possession de la terre d'Israël par ses descendants. Selon Genèse 15,18, qui confirme l'alliance de Dieu : *Je donne ce pays à ta descendance; depuis le fleuve d'Égypte jusqu'au grand fleuve, (à savoir)l'Euphrate*. La Bible décrit ensuite les tribus païennes qui vivaient dans cette région en ce temps : il ne peut donc pas s'agir d'une terre céleste. Les amillénaristes, tel Pieters, ont tout avantage à ignorer ce passage dans sa totalité.

Genèse 17,8 réitère cette promesse :

Je te donnerai, et à tes descendants après toi, le pays dans lequel tu viens d'immigrer, tout le pays de Canaan, en possession perpétuelle, et je serai leur Dieu.

Il est par conséquent évident qu'Abraham avait compris ces promesses dans leur sens littéral.

Cela est d'ailleurs confirmé par d'autres passages du livre de Genèse. Par exemple, dans Genèse 26,3, Dieu promet à Isaac que ses descendants posséderont la terre, ce qui ne sera pas le cas des descendants d'Ismaël. Dans Genèse 28,13, Dieu assure à Jacob que les promesses relatives à la terre bénéficieront ses descendants et non pas les descendants d'Ésaü. Il lui promet même de le ramener ultérieurement en terre d'Israël.

À la fin du livre de Genèse toute la famille d'Abraham retourne en Égypte, après avoir quitté la terre promise sans voir l'accomplissement des promesses. Cependant, même avant l'arrivée des enfants d'Israël en Égypte, Dieu avait prophétisé cette Diaspora. D'après Genèse 15,13-14, Dieu leur avait promis qu'ils seront étrangers dans un pays qui ne sera pas le leur, mais qu'ils finiront par retourner dans leur terre promise. Or ceci a été

littéralement accompli après l'exode d'Égypte et leur possession de la terre sous la direction de Josué. Bien que le peuple n'ait pas possédé toute la terre, il est clair que l'accomplissement littéral des promesses commençait.

Selon Josué 1,2-4, Dieu dit à Josué :

Moïse, mon serviteur, est mort; maintenant, lève-toi, traverse le Jourdain que voici, toi et tout ce peuple, en direction du pays que je donne aux Israélites. Tout lieu que foulera la plante de vos pieds, je vous le donne, comme je l'ai dit à Moïse : Vos frontières s'étendront depuis le désert et le Liban que voici, jusqu'au grand fleuve, le fleuve de l'Euphrate, tout le pays des Hittites et jusqu'à la grande mer, au soleil couchant.

Il est donc clair que la promesse de la terre ainsi définie n'a été que partiellement accomplie.

Comme cela est relaté dans Deutéronome 28,63-68, Moïse a solennellement averti le peuple d'Israël en disant que, malgré leur retour en terre promise, ils pourraient en être expulsés à nouveau s'ils n'observent pas la Loi. Or l'histoire subséquente révèle que cet avertissement a été littéralement appliqué : dix des douze tribus ont été emmenées en captivité en l'an 721 av. J.-C. par les armées assyriennes, tandis que les deux autres tribus ont été conquises par Nebukadnetsar vers 605 av. J.-C. puis emmenées à Babylone. Là encore, le sens littéral de la prophétie est évident.

Les Écritures mentionnent également la promesse d'une réappropriation ultérieure de la terre d'Israël. Par exemple, le prophète Jérémie, ayant vécu pendant la période de l'exil à Babylone, a écrit, dans Jérémie 29,10 : *Mais voici ce que dit l'Éternel : dès que 70 ans seront écoulés pour Babylone, j'interviendrai pour vous, et j'accomplirai à votre égard ma bonne parole, en vous faisant revenir dans ce lieu.* Or 68 ans plus tard, lorsque Daniel, également en exil, a lu la prophétie et ce verset du livre de Jérémie (Jr 29,10), il a tout de suite commencé à prier à Dieu et à jeûner, car il savait que l'accomplissement de cette promesse était imminent (Dn 9,1-19). Là encore, il est clair que Daniel interprétait cette promesse de retour en son sens littéral et qu'il considérait la terre d'Israël comme la terre appartenant littéralement à Israël. Le livre d'Esdras relate que deux années plus tard, en réponse à la prière de Daniel, environ cinquante mille exilés sont repartis en Israël en vue d'y rétablir la nation. Toutes les Écritures, ainsi que l'accomplissement de ces événements, appuient le concept d'une interprétation littérale voulant une terre littérale et une possession à proprement parler de la terre par la nation d'Israël.

Tel n'est cependant pas la fin de l'histoire, car les mêmes prophéties annonçant le retour d'Israël de l'exil babylonien, prédisent également la dispersion du peuple de par le monde. En outre, voici la prophétie annoncée par Moïse dans Deutéronome 28,64 : *l'Éternel te dispersera parmi tous les peuples, d'un bout à l'autre de la terre; et là, tu rendras un culte à d'autres dieux que n'ont connu ni toi, ni tes pères : du bois et de la*

Pierre. Cette prophétie se poursuit en décrivant le triste sort de la nation d'Israël, persécutée, sans sécurité, parmi les Gentils.

En résumé, les Écritures prophétisent que le peuple d'Abraham quitterait sa terre promise, chose qui a été littéralement accomplie pendant la période de leur esclavage en Égypte. Il a par ailleurs été prophétisé qu'il reviendrait dans cette terre, ce qui s'est également produit. Les captivités assyriennes et babyloniennes ont été prophétisées et accomplies littéralement. Les Écritures prophétisent aussi que le peuple d'Israël retournera dans sa terre, ce qui a été littéralement accompli.

Après la vie, la mort et la résurrection du Messie, Jérusalem a été détruite en l'an 70 ap. J.-C. et le peuple d'Israël a ensuite été dispersé à travers le monde. Tous ces événements illustrent et même appuient le concept de l'accomplissement littéral des prophéties concernant la terre et la nation d'Israël. La véritable question est maintenant de savoir si la Bible prophétise le retour d'Israël une troisième fois sur sa terre pour la posséder pour toujours.

Dans ce cas-ci, les prophètes sont d'autant plus explicites que dans le cas des deux autres dispersions et des deux autres retours. Le fait qu'Israël reprendra possession de sa terre est en fait le thème principal des livres des prophètes majeurs et mineurs. Selon Ésaïe 11,11, les enfants d'Israël reviendront *d'Assyrie et d'Égypte, de Patros et d'Éthiopie, d'Élam, de Chinear, de Hamath et des îles de la mer*. Il devrait être évident qu'il s'agit ici du récit du retour d'Israël après son dernier rassemblement, en revenant de tous les pays du monde. Les Écritures réitèrent sans cesse ce thème. De même, dans Ésaïe 43,5-7, il est écrit que les Israélites reviendront des *extrémités de la terre*. Ésaïe 60,21 affirme de manière catégorique qu'*ils posséderont à toujours le pays*. Ésaïe 66,20 écrit qu'ils seront rassemblés *du milieu de toutes les nations*.

Jérémie 16,14-16 indique que le rassemblement du peuple d'Israël sera complet et non partiel :

C'est pourquoi voici que les jours viennent, -Oracle de l'Éternel-, où l'on ne dira plus : l'Éternel est vivant, lui qui a fait monter du pays d'Égypte les Israélites! Mais on dira : l'Éternel est vivant, lui qui a fait monter les Israélites du pays du nord et de tous les pays où il les avait bannis! Je les ramènerai sur leur territoire que j'avais donné à leurs pères. Me voici! J'envoie une multitude de pêcheurs, - Oracle de l'Éternel-, et ils les pêcheront; et après cela j'enverrai une multitude de chasseurs, et ils les chasseront sur toutes les montagnes et sur toutes les collines, et dans les fentes des rochers.

Jusqu'à présent, cette promesse n'a assurément pas encore été accomplie.

Jérémie 30,1-7 relate une promesse plus révélatrice, celle du retour d'Israël dans sa terre après sa période de tribulation. Jérémie 32,37 écrit :

Voici : je les rassemblerai de tous les pays où je les ai bannis dans ma colère, dans ma fureur et dans ma grande indignation; je les ramènerai dans ce lieu et je les y ferai habiter en sécurité.

Ce passage poursuit en décrivant les bénédictions spirituelles dont bénéficiera la nation d'Israël.

Nous pourrions trouver de nombreuses citations bibliques à ce sujet. Parmi les plus révélatrices, mentionnons la promesse d'Amos 9,14-15 :

Je ramènerai les captifs de mon peuple d'Israël; ils rebâtiront les villes dévastées et les habiteront, ils planteront des vignes et en boiront le vin, ils établiront des jardins et en mangeront les fruits. Je les planterai sur leur terre, et ils ne seront plus arrachés de leur terre, celle que je leur ai donnée, dit l'Éternel, ton Dieu.

Ce passage décrit une renaissance de la nation et les bénédictions offertes par la main de Dieu. La promesse d'une repossession définitive de la terre est par ailleurs faite. Jacques fait d'ailleurs allusion à ce passage dans Actes 15,15-18.

Ézéchiel 39,27-28 est un passage supplémentaire concernant le retour d'Israël :

Quand je les ramènerai d'entre les peuples, quand je les rassemblerai des pays de leurs ennemis, je serai sanctifié par eux aux yeux de beaucoup de nations. On reconnaîtra que je suis l'Éternel, leur Dieu, qui les avait déportés chez les nations et qui les réunit sur leur territoire; je ne laisserai là-bas aucun d'entre eux.

Non seulement ce passage mentionne-t-il le rassemblement d'Israël, il précise également qu'aucun Israélite ne sera laissé parmi les Gentils, ce qui ne s'est pas encore produit pour le moment.

Étant donné que les promesses se rapportant à la terre d'Israël ont toujours été accomplies tel qu'elles ont littéralement été prophétisées dans les Écritures, comment justifier que les promesses qui ne l'ont pas encore été n'ont pas une interprétation littérale? Une telle approche ne peut certainement pas s'appuyer sur les prophéties de l'Ancien Testament, mais très peu d'amilléaristes ne se soucient de débattre cette question. Ils font presque toujours appel au Nouveau Testament pour essayer d'interpréter ces promesses. Il faudrait donc clarifier la question de savoir si le caractère progressif de la révélation remet en question une révélation antérieure. C'est en examinant l'accomplissement des prophéties à travers l'Histoire que les prémillénaristes préconisent l'interprétation des prophéties dans leur sens littéral et leur accomplissement futur.¹³ [Pour une discussion plus détaillée, cf. *ibid.*, p. 63–79].

Les prophéties concernant le Royaume messianique

D'après 2 Samuel 7 et 1 Chroniques 17, il a été promis à David que son royaume continuerait éternellement.

Quand tes jours seront accomplis et que tu seras couché avec tes pères, je maintiendrai ta descendance après toi, celui qui sera sorti de tes entrailles, et j'affermirai son règne. Ce sera lui qui bâtira une Maison à mon nom, et j'affermirai pour toujours son trône royal. Moi même je serai pour lui un père, et lui il sera pour moi un fils. S'il commet des fautes, je le corrigerai avec le bâton des hommes et avec les coups des humains; mais ma bienveillance ne se retirera pas de lui, comme je l'ai retirée à Saül, que j'ai écarté devant toi. Ta maison et ton règne seront pour toujours assurés devant toi, ton trône pour toujours affermi. (2 S 7,12-16)

En plus d'annoncer la construction du temple par le fils de David et de promettre un successeur sur son trône, Dieu promet par cette prophétie que le royaume du trône de David se perpétuera éternellement et ne se détachera jamais des descendants de Jacob. Il existe d'autres passages dans les Écritures selon lesquels il se produira une longue période pendant laquelle personne n'occupera le trône, comme cela est prophétisé par Osée 3,4-5. Osée 3,5 affirme toutefois clairement *qu'après cela, les Israélites reviendront; ils chercheront l'Éternel, leur Dieu, et David, leur roi; et ils trembleront en s'approchant de l'Éternel et de sa bonté, dans la suite des temps.*

Tous les interprètes conservateurs de la Bible s'accordent pour dire que cette prophétie sera ultimement accomplie par la venue du Messie Jésus en tant que Fils de David. Leur divergence de point de vue réside toutefois dans la question de savoir s'il s'agit d'un règne spirituel dans le cœur des croyants ou d'un règne terrestre dans son sens littéral.

Le témoignage rapporté par les prophéties de l'Ancien Testament appuyant cette Alliance davidique indique qu'il est question d'un royaume terrestre, de nature principalement politique, bien qu'il implique des bénédictions spirituelles. C'est ce que nous apprend Ésaïe 9,5-6 :

Car un enfant nous est né, un fils nous est donné, et la souveraineté (reposera) sur son épaule; on l'appellera Admirable, Conseiller, Dieu puissant, Père Éternel, Prince de la paix. Renforcer la souveraineté et donner une paix sans fin au trône de David et à son royaume, l'affermir et le soutenir par le droit et par la justice dès maintenant et à toujours; voilà ce que fera le zèle de l'Éternel des armées.

À nouveau, ce message est appuyé par les propos de Jérémie 23,5-6 :

Voici que les jours viennent, -Oracle de l'Éternel-, où je susciterai à David un germe juste; il régnera en roi et prospérera, il pratiquera le droit et la justice dans le pays. En son temps, Juda sera sauvé, Israël aura la sécurité dans sa demeure; et voici le nom dont on l'appellera : l'Éternel notre justice.

Ce règne de la descendance de David corrèle avec le retour d'Israël dans sa terre, comme cela est écrit dans Jérémie 23,7-8 :

C'est pourquoi, voici que les jours viennent, -Oracle de l'Éternel-, où l'on ne dira plus : l'Éternel est vivant, lui qui a fait monter du pays d'Égypte les Israélites! Mais (on dira) : l'Éternel est vivant, lui qui a fait monter et qui a ramené la descendance de la maison d'Israël du pays du nord et de tous les pays où je les avais chassés! Et ils habiteront sur leur territoire.

Cette promesse est tant de fois renouvelée en des termes si similaires qu'il semble presque surprenant que l'on puisse y supplanter un sens spirituel dans le but de voiler son application littérale.

L'analyse des passages tels que Jérémie 30,8-9; 33,14-17 (Jr 33); Ezéchiel 37,22-25 et la lecture de prophéties similaires, témoignent clairement du sens littéral du message véhiculé par les prophéties de l'Ancien Testament. Si l'on ne possédait que l'Ancien Testament, même certains amilléaristes seraient forcés d'admettre que ces promesses seraient à prendre au sens littéral. Ceux-ci prétendent toutefois que le Nouveau Testament justifie d'aborder ces prophéties en leur attribuant un sens non littéral. Par conséquent, l'étude de ces doctrines à la lumière du Nouveau Testament se révèle nécessaire afin de confirmer le sens littéral attribuable aux prophéties concernant le futur d'Israël. Ceci fera l'objet des deuxième et troisième parties de notre série d'études.